

# Zwei Briefe K. L. v. Hallers

Autor(en): **Haller, C.L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Berner Zeitschrift für Geschichte und Heimatkunde**

Band (Jahr): **23 (1961)**

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-244071>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## ZWEI BRIEFE K. L. v. HALLERS<sup>1</sup>

Stokach 21 avril 1799

Un moment après avoir mis une lettre pour vous à la poste, Monsieur le Banneret, je reçois la vôtre du 19 courant. Je vous ai écrit beaucoup de lettres depuis le 12 avril, je ne conçois pas qu'elles ne vous soient pas parvenues. Je vous ai envoyé 18 exemplaires de notre Déclaration. Les autres sont déjà distribués en grand nombre en Suisse. Le général Hotze en a 800, Nauendorf 600, Rovéréa et Diessbach plusieurs centaines aussi. De plus j'en ai envoyé à Vienne, à Wurzburg, à Stouctgard, où elle paraîtra bientôt dans les gazettes.

Quant aux opérations politiques, sans doute que tout n'est pas préparé comme cela devrait l'être. Cependant les mémoires détaillés ont été remis et on est assez d'accord sur les points suivans.

- 1° rétablir partout où l'on entrera, les autorités inférieures et, à la plan du Souverain, un gouvernement provisoire composé d'anciens magistrats.
- 2° rétablir les cantons démocratiques *in statum ab ante*.
- 3° les cantons aristocratiques de même, et laisser à chacun le soin de travailler sur le champ à modifier sa constitution d'après les besoins et les moyens actuels sans en changer la nature, sauf cependant la base de déterminer un mode possible pour acquérir la bourgeoisie de la capitale.
- 4° donner aux baillages médiats un gouvernement [central?] avec des privilèges pour la judicature etc., cependant toujours sous la Souveraineté de la Suisse et sans les ériger en cantons.
- 5° comité central pour toute la Suisse avoué par les puissances victorieuses pour diriger l'exécution de ces diverses mesures, entretenir les liaisons avec les puissances, et préparer la coopération de la Suisse à la guerre contre les Français.
- 6° convoquer ensuite une diète générale avec autorité et plein-pouvoir pour déterminer les bases sur lesquelles doit reposer à l'avenir l'union du Corps hélvétique et qui établirait vraisemblablement un espèce de congrès plus ou moins permanent dont les fonctions seraient bien déterminées et limitées. Cette institution ou une autre analogue est de toute nécessité, au moins durant la guerre.

Espérons que les malheurs de tout le sentiment du besoin et l'amour du repos diminueront les obstacles et les désunions. Il ne faut dans le commencement se charger de trop de détails et laisser quelque chose à la suite des tems et aux gouvernements rétablis.

Je suis avec la plus haute considération, Monsieur le Banneret, Votre très humble et très obéissant serviteur

Chs. Ls. Haller

---

<sup>1</sup> Die beiden Briefe sind an Karl Rudolf Kirchberger von Rolle in Augsburg gerichtet. Sie befinden sich in einem Sammelband Emigranten-Briefe im bernischen Staatsarchiv.

Stokach le 23 avril 1799

Je vous fais mes excuses, Monsieur le Banneret, d'avoir tardé depuis si longtemps à vous écrire, mais la disette de nouvelles jointe néanmoins à un grand nombre d'occupations m'en a seule empêché.

J'ai été à Schaffhausen où il m'a semblé voir la joye peinte sur toutes les figures d'être délivré du joug des Français; mais croiriez-vous que les Autrichiens n'ont encore rien changé aux autorités, que les habitans de Schaffhausen sont encore tellement sous la terreur, qu'ils n'osent pas le demander, et qu'un imprimeur quoique très bien pensant s'est refusé par peur des revenans d'imprimer une adresse aux Suisses que j'ai voulu lui remettre. J'ai parlé de tout cela à Mr. Fassbender, je ne sais si c'est prudence ou inactivité ou faute d'instructions qui les arrête encore.

Notre manifeste est sous presse à Donauechingen j'en ai déjà corrigé la dernière feuille. Je l'ai intitulé Déclaration et il a été approuvé par Monsieur l'advoyer. Je dirai bien que je crois la pièce vraie et instructive, mais la forme en est hasardée quand on n'a qu'un corps de 1000 hommes. Il faut qu'elle soit couronnée d'un succès complet, pour ne pas nous compromettre.

J'ai lu à Schaffhausen les gazettes suisses jusqu'au 13 avril qui sont bien inquiétantes. Ces gens ont une activité incroyable pour parvenir à leurs fins, ils sont passablement ingénieux en moyens, et il y a plus de révolutionnaires qu'on ne pense. Néanmoins il arrive encore tous les jours des paysans du canton de Berne, de Soleure et du canton de Baden qui joignent le corps de Ravenspourg. J'ai parlé à plusieurs, ils font un triste récit de la terreur qui règne, ou par laquelle on règne en Suisse.

Vous n'avez que trop bien deviné, Monsieur le Banneret, en disant qu'il fallait que Mr. Bellegarde délivrât préalablement les Grisons avant que nous puissions entrer en Suisse. On ne fait rien de ce côté là et voilà pourquoi on est arrêté ou l'on s'arrête forcément ici. J'ai oui dire que c'était à la suite d'un autre plan présenté par Mr. de Bellegarde et adopté à Vienne.

J'ai remis à Mr. Fassbender sur ses insinuations:

- 1° un mémoire sur les opérations politiques relativement à la Suisse a) pour affaiblir, et vaincre la résistance; b) pour trouver des secours efficaces en Suisse même; c) pour rétablir et consolider les anciennes autorités et l'indépendance de la Suisse.
- 2° un projet d'une nouvelle proclamation de l'archiduc qui frapperait plus directement sur l'esprit des Suisses.
- 3° un mémoire sur la nécessité politique de s'emparer sans délai et de rétablir la Suisse, pour l'intérêt de la monarchie autrichienne.

Je lui ai en outre communiqué tous les faits et nouvelles qui viennent à l'appui de ces diverses propositions. J'espère qu'il en fera usage. Il est occupé à rédiger un mémoire sur la nécessité militaire de délivrer sans délai la Suisse. Vous voyez qu'on juge encore nécessaire de prouver cette vérité.

L'archiduc était incommodé et a établi par cette raison son quartier général à Stokach, étant fort mal logé à Engen. Grâce à Dieu il est maintenant rétabli.

Notre vénérable advoyer est ici dans un rez-de-chaussée, assez mal logé et nourri. Je vais le voir tous les jours, et je suis enfin assez heureux de pouvoir travailler à sa satisfaction.

Quoique vous saurez déjà les bonnes nouvelles d'Italie, je vous adresse néanmoins, Monsieur le Banneret, les deux derniers numéros des Kriegsbegebenheiten ainsi que la dernière gazette. Je vous prie au surplus d'agréer les hommages de la haute considération avec laquelle je suis, Monsieur le Banneret, Votre très humble et très obéissant serviteur

Chs. Ls. Haller